



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

---

## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR D'EURE-ET-LOIR

### **Compte-rendu de réunion du comité directeur du 19 septembre 2019**

#### **Membres du Comité**

Présents : M. Beauvais, Deschamps, François, Guillon, Leconte, Marin, Pingaux, Viandier.  
Excusés : Mme Thomassaint, M. Borghi, Carré, Gudin, Joseph, Katic, Pingaux.

#### **Présidents de clubs**

Présents : M. Boutroue.  
Excusés : M. Daulne, Gauchard.  
Absents : Mme Juillet, M. Budelli, Callot.

Invités : Mme Pouillier, G. Pouillier.

La séance est ouverte vers 20h20

Ille Président demande l'approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Comité Directeur du 13 mai; celui-ci est accepté à l'unanimité.

On passe, ensuite, à l'ordre du jour :

#### **Point sur les licences**

Nous comptons 1 478 licences, soit plus 1 par rapport à l'an dernier, trois clubs sont en léger retard, les autres stagnant ou progressant.

## Comptes du CDTEL

M. François fait lecture du bilan :

Le bilan est positif de **430, 04 €**, avec une situation nette de **11 648, 11 €**.

Par rapport au budget prévisionnel, on peut faire les remarques suivantes :

### Recettes

Si les cotisations sont proches des prévisions, on assiste à un effondrement des subventions.

La Ligue a supprimé les reversements aux Comités départementaux, après en avoir fait de même avec les clubs.

La Ligue n'a pas versé d'aide à la création de l'équipe technique départementale, se contentant de la fourniture d'un vidéoprojecteur (368,62 €)

De son côté, le CNDS ne nous a rien accordé sur notre demande de fonds pour l'achat d'armes destinées aux tireurs handisport.

Seul le Conseil Départemental maintient son aide de 3 000 €, qui nous a permis d'acheter une cible Sius HS 10 et compléter l'informatique de support. Merci à Monsieur Térouinard.

### Dépenses

Les frais généraux restent maîtrisés 7 443,52 € pour une prévision de 11 565 €, ce qui nous a permis d'investir 5 025,36 € (budget : 4 800 €).

On ne peut espérer serrer plus les dépenses.

### Budget prévisionnel 2019/2020

Nous avons établi un budget prudent, avec un total de recettes de 12 845 €, le Conseil Départemental devrait maintenir son soutien.

Nous déposons une demande pour financer la formation de nos cadres & arbitres.

Notre capacité d'investissement diminue légèrement à 3 665 €. On peut donc remarquer que, sans aucune subvention, le Comité pourrait fonctionner mais serait incapable d'investir.

Il faudrait, alors, probablement augmenter la cotisation qui reste, pour l'instant, la plus faible de la Ligue.

M. François fait lecture du bilan financier de l'organisation des championnats.

Le déficit, hors récompenses, est négatif d'environ 370 €, moindre que l'an dernier.

Les AA et le TAR compensant le déficit structurel de l'ISSF. Toutefois, il faudrait motiver plus de tireurs 10m, leur nombre diminuant fortement.

## **Siège de l'association**

La Mairie de Lucé ne veut plus que notre association y soit inscrite.

Une assemblée générale extraordinaire, le 11 octobre, à 20h00, permettra de fixer, automatiquement, le siège à l'adresse du Président , dès que celui-ci sera élu.

L'assemblée générale ordinaire aura lieu à 20h30

## **Cooptation**

Conformément aux statuts, le Comité, à l'unanimité, approuve la cooptation d'Emmanuel Boutroue, en remplacement de Tristan Gérondeau, démissionnaire. Cette cooptation devra être confirmée par la prochaine AG.

## **Arbitrage & Formation**

Rien à signaler pour cette année.

J-F Viandier annonce, au plus tard fin 2021 un examen arbitre départemental pour les arbitres stagiaires.

## **GES calendrier des compétitions**

Patrice Marin fait lecture du calendrier provisoire des championnats régionaux et nationaux. Ce calendrier sera figé à la prochaine réunion de Ligue, le 5 octobre.

Nous aurons donc le calendrier sportif complet pour l'AG.

La coupe de France des clubs aura lieu le 11 janvier, à Châteaudun. On revient à l'ancien système où toutes les équipes sont classées.

Pour la compétition régionale, les Présidents peuvent inscrire leur équipe , dès maintenant, auprès de Frédéric Murat.

Le Président remercie Christelle Pouillier de son engagement, en tant qu'adjointe GES.

## Challenge Claude Lachaud

Raphaël nous présente son étude et ses réflexions.

Unanimité pour fusionner les classements garçons et filles et appliquer strictement, sur tous les autres points, le règlement fédéral.

Il est urgent que les responsables sportifs de chaque club lui transmettent leurs suggestions pour aboutir à un nouveau règlement et à un calendrier; l'idéal étant de conclure pour l'assemblée générale.

## Trophée Dalpont

Le Président n'ayant reçu aucune réponse, la décision est de le remettre à :  
Eryne Cazaux

Alban Maleplatte, champion de France, sera récompensé par un bon d'achat Décathlon, d'un montant de 200 €.

## **Site Web**

Guillaume Pouillier ayant accepté de prendre à sa charge la gestion du site, nous en présente les nouvelles fonctionnalités.

En particulier, il sera possible de mettre sur le site, tous les concours internes ou amicaux, pour éviter les doublons que l'on a connu certaines années.

Toute information à publier doit être adressée à :  
Guillaume Pouillier : [cdtel28webmaster@gmail.com](mailto:cdtel28webmaster@gmail.com)

Le Comité le remercie pour son travail.

## **Médailles CDTEL**

Aucune proposition de nomination n'étant parvenue, les tris médailles seront attribuées à :

Adrien Budelli  
Alain Deniau  
Patrice Marin.

## **Projets 2019/2020**

Les investissements ne seront possibles que si nous obtenons l'aide du Comité départemental, néanmoins il faut faire la demande, en déposant auprès de Guy Guillon, les dossiers.

Bonneval souhaiterait acquérir deux jeux de gongs pour améliorer l'organisation du championnat TAR, coût d'environ 600 €, à préciser.

## **Questions diverses**

néant

La prochaine réunion de Comité est prévue en janvier, date à définir  
La séance est levée vers 22h20.

Le Président

La secrétaire

**Guy Guillon**

**M. Thomassaint**

